

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2022



### Encombrants

Les **encombrants** se définissent comme de **gros objets d'origine résidentielle qui, à cause de leur taille, ne peuvent être acceptés dans les collectes régulières** (déchets ou recyclage) et **ne peuvent être apportés à l'Écocentre dans le coffre d'une voiture.**

### Dates de la collecte des encombrants

Le **mercredi 18 mai 2022** pour les secteurs de l'ancienne paroisse de Macamic et de l'ancienne ville de Macamic

Le **jeudi 19 mai 2022** pour le secteur Colombourg

Pour être assuré d'une collecte, vous devez donner votre nom et votre adresse **au plus tard le mardi 17 mai 2022, à midi**, au bureau de l'hôtel de ville, au 819 782-4604, poste 228 (boîte vocale).

Ne pas oublier de mettre vos encombrants au bord du chemin **la veille de la collecte.**

### Matières refusées lors de la collecte

*Veillez noter que si certains rebuts ne sont pas ramassés lors de la collecte, c'est qu'ils faisaient partie des matières refusées.*

- ✓ Tout ce qui va dans le bac vert et le bac bleu;
- ✓ Pneus non démontés de la jante;
- ✓ Pneus d'un diamètre plus grand que 48 pouces;
- ✓ Animaux morts;
- ✓ Armes à feu et munitions;
- ✓ Plastique d'ensilage;
- ✓ Poches de grain;
- ✓ Tous les matériaux provenant de construction, rénovation et démolition (ex. : bardeaux d'asphalte, gypse, ciment, briques)\*;
- ✓ Résidus domestiques dangereux (produits ménagers, huile et filtre à moteur, antigel, peinture, solvants, piles, etc.)\*;
- ✓ Matériel électronique (ex. : écrans, ordinateurs, imprimantes, lecteurs DVD, chaînes stéréo)\*;
- ✓ Les résidus verts (ex. : branches, gazon, foin).

\* *Ces matières doivent être apportées directement à l'Écocentre situé au 15, boul. Industriel, La Sarre.*

### **Vos gros objets sont encore fonctionnels et/ou réutilisables**

Le tri à la source par le citoyen permet de détourner de l'enfouissement un maximum de matières. Alors, si vous avez de gros objets fonctionnels et/ou réutilisables, acheminez-les à un récupérateur; ainsi, vous ferez plaisir à quelqu'un qui en a besoin et vous aurez posé un geste de développement durable!

Pour connaître la liste des récupérateurs et les matières qu'ils acceptent, consultez le *Répertoire des récupérateurs* à l'adresse suivante :  
<https://www.mrcao.qc.ca/documents/pages/repertoire-des-recuperateurs--2021.pdf>

**Pour plus d'information** concernant les matières résiduelles, visitez l'Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest au [mrcao.qc.ca](http://mrcao.qc.ca), section « Matières résiduelles ».